

Historique des Forums sur les hydrocarbures



Où et quand a germé l'idée des forums?

À l'été 2011, Nicole Huybens, professeure en éco-conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi a été approchée par Isabelle Proulx, vice-présidente de Pétrolia. L'entreprise voulait mener une réflexion avec le milieu en Gaspésie pour imaginer son plan de développement et d'affaires avec l'avis des personnes concernées par l'exploitation du pétrole surtout à Gaspé.

Nicole Huybens s'intéresse aux controverses socio-environnementales et aux rôles que les éco-conseillers peuvent y prendre pour rendre le monde un peu plus libre, plus juste, plus vert et plus responsable¹. Elle s'intéresse aussi aux fondements symboliques de ces controverses et à ce qu'elles signifient en terme de changement social.

Pendant quelques mois, Isabelle Proulx et Nicole Huybens ont discuté pour établir un mandat qui permette à la première d'atteindre son objectif et à la seconde de mener des recherches dans le domaine qui l'intéresse. Le résultat de ces négociations est le mandat suivant²

« Pétrolia souhaite que ses activités d'exploration et d'exploitation du pétrole au Québec soient réalisées de telle sorte qu'elles participent à un développement régional qui perdure dans le temps, qui favorise l'indépendance énergétique du Québec et qui ait un impact minimal sur l'environnement. En ce sens, Pétrolia souhaite orienter sa vision d'affaires et ses relations avec la communauté vers une prospérité responsable : la création de richesses et leur répartition pour que le monde soit un peu plus juste, plus libre, plus vert et plus responsable. »

Les parties ont convenu que

« Mme Nicole Huybens, Ph. D., professeure, consacra 50 heures de travail entre les mois de novembre 2011 et septembre 2012 (en plus de l'encadrement régulier offert aux étudiants inscrits à la maîtrise ou au doctorat) à ce projet de recherche praxéologique. Mme Peggy Henry, éco-conseillère, étudiante à la maîtrise en éco-conseil, consacra 20 h par semaine pendant 50 semaines entre le 1er novembre et le 30 octobre 2012 à ce projet, pour terminer sa maîtrise en éco-conseil et en attendant la possibilité de devenir étudiante au doctorat. »

Deux tâches principales étaient liées à ce mandat : *« la mise sur pied et l'animation d'un comité externe de suivi visant la prise en compte des préoccupations du milieu lors de la phase*

¹ Pour des explications sur ces valeurs, voir le texte « Éthique de l'éco-conseil »

² Les contrats de recherche passés entre des organismes privés ou publics font l'objet d'un examen par le secrétaire général de l'université qui les approuve et s'assure que toutes les clauses légales nécessaires soient écrites et connues des différentes parties.

d'exploitation des puits de pétrole, la rédaction des comptes rendus de ces réunions, l'analyse de leurs contenus et l'élaboration de recommandations pour la poursuite » et « la mise en place d'actions à l'interne visant la congruence entre le fonctionnement organisationnel de Pétrolia et sa vision d'affaires ».

Le secrétaire général de l'UQAC, Monsieur Martin Côté, a accepté ce mandat. Et Monsieur Jean Wauthier, du service des relations publiques, a été mis personnellement au courant de l'implication de Nicole Huybens dans un mandat qui pourrait se révéler difficile tant pour l'université que pour les chercheurs impliqués.

Pétrolia s'engageait pour un budget de 60 000 \$ pour la réalisation de ces tâches plus les frais de déplacement. La répartition du budget à la chaire en éco-conseil se décline comme ceci : l'université prélève 40 % pour les frais administratifs, une bourse de 20 000 \$ permet à Peggy Henry de terminer son programme court de deuxième cycle en développement durable appliqué, ce qui lui donnera un grade de maîtrise puisqu'elle a déjà complété un DESS en éco-conseil. À la suite de quoi, elle pourra s'inscrire au doctorat (hiver 2013). Du matériel a également été acquis grâce à cette somme (ordinateur, téléphone...), des frais divers seront payés par exemple à des étudiants pour retranscrire des verbatim de réunions. Environ 3000 \$ seront versés à la chaire en Éco-conseil pour couvrir des frais administratifs liés à sa gestion. Le reste de la somme servira à aider des étudiants en difficulté au DESS en éco-conseil et leur sera versé sous forme de bourses.

Parallèlement et sans qu'il y ait eu de démarche commune au début, la CRÉGÎM discutait depuis des mois de la mise en place d'une table sectorielle sur les hydrocarbures pour pouvoir élaborer une position régionale à présenter au ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Lors d'une rencontre qui s'est tenue le 14 novembre 2011 à Gaspé, il est apparu à Pétrolia, à l'UQAC et à la CRÉGÎM que constituer deux processus n'était pas la meilleure voie et nous avons ensemble commencé à discuter d'un seul processus commun. Cette discussion a duré quelques mois. En avril 2012, la décision de mener un dialogue public inclusif de grande envergure inspiré des forums hybrides avait été prise. Ce processus s'appelle « Forums sur les hydrocarbures ».

Avant le 19 juin 2012

Le partenariat est ouvert : les trois initiateurs de la démarche souhaitent que d'autres acteurs fassent partie du comité organisateur.

Pour les trois initiateurs, la démarche permet d'atteindre leurs objectifs propres

- la CRÉ : élaborer une position régionale éclairée par plus d'acteurs que ce qui était prévu au départ, ce qui rend sa tâche plus complexe.
- Pétrolia : participer à un développement régional plus responsable grâce à un dialogue plus large que ce qu'elle avait prévu, ce qui n'est pas non plus tout à fait ce

qu'elle souhaitait. Le projet initial était plutôt un comité de citoyens autour de l'exploitation du gisement d'Haldimand.

- UQAC : mener une recherche sur le métier d'éco-conseiller dans une controverse socio-environnementale d'envergure et dans le cadre d'un processus de dialogue public inusité. L'objectif ultime est la finalité éthique de l'approche éco-conseil.

D'autres acteurs s'étaient joints au processus : le CRÉGÎM en mettant dans le processus ses compétences en matière de consultation publique, les commissions scolaires et le cégep pour les locaux, le MRNF avait également été sollicité. D'autres entreprises liées aux hydrocarbures avaient été approchées mais ne souhaitaient pas s'associer à la démarche.